



Appel à communications

2^e Colloque étudiant de l'IPAC

ACTEURS DU PATRIMOINE

Date limite du dépôt des propositions
31 décembre 2016

L'Institut du patrimoine culturel de l'Université Laval a le plaisir d'annoncer la tenue de son 2^e Colloque étudiant qui se déroulera sous le thème **ACTEURS DU PATRIMOINE** le 31 mars 2017.

Les monuments, œuvres d'art, savoirs et traditions qui forment le patrimoine de l'humanité rendent de grands services mémoriels et culturels à la collectivité humaine. Les paysages que l'homme admire et façonne offrent en plus un espace d'expression où sa bienveillance permet de les parfaire et les conserver. Transmis de génération en génération, le patrimoine procure à l'individu le sentiment d'être en accord avec sa propre culture. Dans toutes ses formes, le patrimoine reste ainsi au service de l'homme, qui doit lui-même prendre soin d'assurer sa pérennité et sa mise en valeur. C'est dans cette optique que l'UNESCO a mis en place la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Depuis lors, l'intérêt des experts et des chercheurs se tourne vers les porteurs du patrimoine et les communautés afin de mieux comprendre les mécanismes qui soutiennent ces patrimoines dans leur vitalité. C'est pourquoi notre attention se porte sur le rôle grandissant de ce qu'on appelle les acteurs du patrimoine.

Ces derniers ne sont pas seulement des experts ou des chercheurs, au contraire. Par « **ACTEURS** », nous entendons : (1) les **détenteurs** directs du patrimoine tels que les communautés locales ou autochtones, (2) les **médiateurs** qui participent à la transmission et à la valorisation du patrimoine - notamment les institutions muséales, (3) les **experts** qui concourent à sa préservation par le biais de leurs recherches, (4) les **états** à travers leurs législations et (5) les **institutions internationales** telles l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'UNESCO qui mettent en place et gèrent des mécanismes de sauvegarde et de protection du patrimoine faisant appel à la coopération internationale ainsi qu'à des conventions particulières.

Le 2^e colloque interdisciplinaire des étudiants de l'IPAC portant sur *Les Acteurs du Patrimoine* invite donc les étudiants, chercheurs, professeurs et professionnels à réfléchir sur le rôle que jouent ces acteurs dans leurs milieux respectifs. Il donnera lieu à une réflexion sur la manière dont ces acteurs contribuent à la protection, à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Dans cette perspective, les conférenciers exploreront la relation qui s'opère entre les communautés héritières d'un patrimoine et l'interface culturelle chargée de sa valorisation et sa protection.

Pour ce faire, trois axes de recherches ont été déterminés.

AXE 1 : COMMUNAUTÉS ET INITIATIVES CITOYENNES

Alors que les discours internationaux tendent à renforcer le rôle des communautés locales ou autochtones dans les prises de décisions relatives à leur patrimoine, celles-ci ne retirent pas toujours les bénéfices de leur mobilisation pour la protection ou la mise en valeur de leur héritage collectif. Par exemple, les mesures de protection des monuments et des sites naturels, ou encore les mécanismes de sauvegarde des pratiques et expressions culturelles des communautés mis en place par l'UNESCO offrent un rendement économique aux États, mais souvent sans un retour significatif pour les communautés détentrices, pour qui la protection du patrimoine culturel ou naturel revêt généralement une importance identitaire particulière. Des conclusions similaires peuvent également ressortir à l'échelle nationale, régionale et même locale, où certains acteurs agissent parfois à titre de représentants des groupes visés par ces initiatives sans consultation préalable.

Dans le cadre de cet axe de recherche, nous invitons les chercheurs, praticiens et professionnels à s'interroger sur la participation des communautés locales ou autochtones, des groupes ou des individus dans l'élaboration des mesures patrimoniales qui les concernent. Sont-ils suffisamment impliqués dans les décisions prises à divers échelons relativement à leur patrimoine ? Leur rôle en tant qu'acteur contribuant au développement économique, social, environnemental et culturel pourra également être mis en lumière.

AXE 2 : MÉDIATION ET MÉDIATEURS DU PATRIMOINE

Nombreux sont les chercheurs à s'être penchés sur le concept de médiation culturelle, qui se définit généralement comme un processus ternaire mettant en rapport un sujet, un support d'énonciation et un espace de référence. Au sein de la muséologie, la médiation renvoie aux diverses interventions à caractère culturel qui sont conçues pour les différents publics. Communiquer, valoriser et diffuser sont toutes des opérations faisant partie de la médiation culturelle. Elle s'inscrit donc à travers une logique d'intervention ayant pour but de lier les acteurs de terrain, tels que les détenteurs de savoirs, et le public grâce au dialogue. L'institution muséale, acteur majeur de la médiation, porte également le rôle de gardien des biens culturels patrimoniaux. Cela nous amène à revisiter les liens entre les acteurs du patrimoine en réfléchissant notamment à la « muséalisation » de la culture. La nouvelle muséologie et les différents dispositifs de médiation - activités, animation, expositions, nouvelles technologies de l'information - permettent en ce sens de réfléchir aux nouveaux défis auxquels font face les médiateurs du patrimoine. Quels

sont les enjeux de l'usage des nouvelles technologies dans la médiation patrimoniale ? Quels sont les nouveaux défis de la médiation du patrimoine au Québec et ailleurs ? Quels sont les rôles des médiateurs dans la conservation et la transmission du patrimoine culturel immatériel ?

Cet axe de travail du colloque étudiant peut donc recevoir une variété de communications, portant notamment sur des projets concrets de médiation culturelle, ou encore sur des recherches à propos du rôle des médiateurs, qu'il s'agisse d'experts en muséologie, de conservateurs ou de guides-interprètes. Les outils de médiation du patrimoine, tel que les applications technologiques peuvent également faire l'objet d'une communication dans cet axe.

AXE 3 : TOURISME ET PATRIMOINE

Le tourisme est un phénomène de mobilité internationale étudié depuis des décennies dans une perspective pluridisciplinaire. La recherche sur le tourisme, sous l'approche anthropologique/ethnologique et sociologique, s'est surtout consacrée à la relation binaire constituée d'un côté par les touristes et de l'autre par les communautés d'accueil. Dans le premier cas, on a essayé de comprendre les motivations, les expériences et les pratiques touristiques. Dans le second cas, on a voulu connaître les impacts sur l'environnement, le patrimoine culturel ou le tissu social de la communauté d'accueil. Or, cet état des lieux a contribué à la naissance d'une vision statique et figée du patrimoine qui serait synonyme de tradition et de stabilité, à l'opposé du tourisme, symbole de modernité et de mobilité. Face à cette situation, de plus en plus de touristes cherchent à sortir du cadre de visite « classique » et s'orientent vers l'expérience personnalisée, davantage centrée sur la découverte de la culture locale. De son côté, la communauté locale ne subit pas seulement les effets de la migration globale, mais évolue aussi à travers une mécanique de l'intérieur. Ce rapprochement est porté par une nouvelle dynamique d'acteurs qui jouent le rôle de pont entre les deux nouvelles tendances. Offices de tourisme, guides, tourisme créatif et tourisme alternatif sont le résultat d'une réflexion murie sur le terrain et menant à réinventer et à réinventer l'expérience touristique.

Cet axe du colloque invite ainsi à dialoguer sur les différents enjeux qu'implique le binôme tourisme-patrimoine, autant à l'échelle nationale qu'internationale, et sur les rôles des acteurs du milieu touristique dans les nouvelles tendances observables. Le tourisme est-il un enjeu favorable à la protection du patrimoine ? Quels sont les bénéfices des communautés locales qui favorisent le tourisme comme moteur économique ? Malgré les nouvelles tendances, le tourisme demeure-t-il une activité promotrice ou destructrice du patrimoine ?

MODALITÉS D'ENVOI DES PROPOSITIONS

Veillez remplir le formulaire d'inscription (disponible ici: <http://www.ipac.ulaval.ca/2e-colloque-etudiant-de-lipac/>) et le faire parvenir à l'adresse colloqueipac2017@gmail.com au plus tard le **31 décembre 2016**. Une réponse vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Les communications seront d'une durée de vingt (20) minutes, suivies d'une période de questions. Les supports visuels (PowerPoint, Prezi, etc.) vous seront demandés quelques jours à l'avance, à la suite de l'acceptation de votre communication. Nous encourageons également l'envoi de proposition portant sur une étude de terrain spécifique ou une communauté en particulier.

Les communications en anglais sont acceptées.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Mourad Boussetta via le courriel mourad.boussetta.1@ulaval.ca.

COMITÉ ORGANISATEUR

Mourad Boussetta
Étudiant au doctorat en ethnologie et patrimoine

Catherine Charron
Étudiante à la maîtrise en ethnologie et patrimoine

Caecilia Alexandre
Étudiante au doctorat en droit

Gesa Bierwerth
Étudiante au doctorat en ethnologie et patrimoine